Communiqué commun de la FSU (SNASUB, SNCS, SNESUP), du SNRTS-CGT et du Collectif des Précaires de Montpellier

Vote du budget de l'Université Montpellier 2 : un budget de rigueur

Le vendredi 13 décembre, le Conseil d'Administration de l'Université Montpellier 2 a été réuni pour, entre autres, débattre et procéder à un vote sur le budget primitif 2014 de l'établissement.

élus syndicaux (FSU, SUD-CGT et UNEF) ont bien Des tenté d'ouvrir ce débat, notant en particulier les mesures de restrictions budgétaires proposées par la direction de l'université (-60% pour le Plan Pluriannuel Immobilier, -42% sur les investissements pédagogiques et scientifiques, -5% sur le fonctionnement, de formation de 5%...) diminution de l'offre pour arriver à un budget équilibré tout les emplois publics (pas en maintenant de gel de poste prévu mais comme toujours pas assez pour résorber la précarité).

Or. de débat, il n'y en eu pas ; non pas parce que la direction de l'université l'a empêché, mais bien parce que les élus ne se sont pas emparés de cette question pourtant problématique! Au final, le vote a eu lieu sans auestion soulevée par la grande majorité des élus avec le résultat suivant : 3 votes contre ce budget (les élus FSU, SUD-CGT et UNEF), une abstention et 18 votes pour.

Nos organisations syndicales ne pouvant se résoudre à une telle apathie ont alors proposé la motion suivante :

« Voilà maintenant plusieurs mois que la nouvelle loi Enseignement Supérieur et Recherche

а

été

votée.

**Dans** 

la

continuité

de

la

LRU,

elle

consacre

l'autonomie

budgétaire

des

Universités

sans

en

régler

les

problèmes

de

sous-financement.

Comme

ailleurs,

notre

Université

manque

de

moyens

pour

l'accomplissement

de

ses

missions

de

service

public.

Cela

rend

caducs

les

objectifs

annoncés

par

le

**Président** 

de

la

République

visant

à

faire

de la jeunesse, de l'éducation et de la société de la connaissance une grande priorité nationale. L'état très dégradé de nos finances nous pousse à adopter un budget de rigueur qui, notamment pour préserver l'emploi public, se traduit par la réduction de l'offre de formation, 'augmentation du nombre d'étudiants en TD et TP au-delà du raisonnable,

la

baisse

des

investissements,

la

non-exécution

de

travaux

de

maintenance,

la

non-reconduction

d'emplois

contractuels...

Cela

se

traduit

par

une

dégradation

des

conditions

d'étude

et

de

vie

des

étudiants,

et

d'exercice

des

personnels

donnant

lieu

à

de

plus

en

plus

de

situations

de

souffrance

au

travail.

□ Nous demandons donc solennellement à l'État d'assumer ses responsabilités vis-à-vis des

Universités

et

à

revoir

les

financements

qui

leur

sont

accordés.

**>>** 

Le vendredi 13 décembre, les administrateurs de l'Université Montpellier 2 ont voté à l'unanimité

cette

motion.

désaccord de notre avec la Cela montre bien le communauté universitaire du gouvernement. Aussi, subir avec résignation, politique au lieu de la nous appelons tous les personnels et les usagers de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche à se mobiliser.